



Le Caire, le 16 mars 2020.

Mise en place des enseignements à distance pour les élèves du 2nd degré

Conseils aux parents

Madame, Monsieur, Chers parents,

La situation sanitaire exceptionnelle que nous connaissons aujourd'hui appelle des mesures exceptionnelles. Soyez assurés que toute la communauté éducative du Lycée Français du Caire est mobilisée pour assurer la continuité des apprentissages de vos enfants, durant cette période.

Un enseignement à distance est mis en place sous la tutelle de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, avec l'appui de l'ambassade de France en Egypte, conformément aux programmes officiels.

Les conseils qui suivent visent à vous aider dans l'accompagnement de vos enfants, de « l'école à la maison », sachant que leurs enseignants resteront responsables des activités et des démarches proposées. Ils se tiendront à votre disposition tout au long de cette période.

L'enseignement à distance nécessite une organisation dans laquelle le rôle de la famille, votre rôle, est déterminant.

Cette organisation dépendra :

- du nombre d'enfants à la maison ;
- du niveau d'enseignement de chacun d'eux ;
- de leur degré d'autonomie ;
- du matériel numérique (PC, tablettes et téléphone) et des connexions internet disponibles ;
- des lieux de travail et de détente : chambre, bureau, pièce à vivre... ;
- des adultes disponibles pour apporter leur soutien aux élèves.

Nous sommes conscients des conséquences de cette situation sur la vie familiale. L'enseignement à distance exige de chacun d'entre nous de nous adapter à de nouvelles méthodes et modalités pédagogiques. Une communication fluide et de qualité entre parents et enseignant est la base du succès.

1) Organisation de journées de travail des élèves à la maison

Principes :

L'accès à l'établissement des élèves et des parents n'est, durant cette période, plus autorisé. Les enseignants assureront le suivi des apprentissages prioritairement en télétravail.



Missions attendues des enseignants :

- Assurer le suivi des enseignements/apprentissages auprès des élèves, à distance.
- Etablir, pour chacune des semaines concernées, un plan de travail pour les élèves et le suivi de celui-ci.
- Communiquer par Pronote régulièrement avec les élèves.
- Proposer des ressources adaptées à l'enseignement à distance, permettant aux élèves de poursuivre un travail régulier et quotidien.

L'organisation des enseignements à distance

Le conseil pédagogique extraordinaire, organisé ce dimanche 16 mars, a défini les modalités d'organisation de ces enseignements à distance. Le dispositif tient compte des exigences de l'AEFE et notamment deux approches dans l'organisation des journées des élèves :

- un **temps asynchrone** : les élèves travaillent en autonomie en se connectant à Pronote (**un guide explicatif Pronote est disponible en pièce jointe et sur le site du lycée**) pour prendre connaissance des activités proposées.
- un **temps synchrone** : selon le planning qui accompagne ce document, les enseignants seront joignables notamment, à travers la plateforme ZoomUS (**un guide explicatif Zoom est disponible en pièce jointe et sur le site du lycée**).

Chaque surveillant responsable du suivi de la classe de votre enfant est disponible sur Pronote ou par email pour répondre à vos interrogations sur l'utilisation de Pronote et/ou Zoom.

La communication avec les enseignants

Les enseignants se tiennent à la disposition des familles pour toute question relative à la poursuite des enseignements. Pronote est l'interface d'échange pour organiser ces temps synchrones et pour répondre aux questions.

2) Optimiser les conditions de travail de vos enfants et accompagner son apprentissage

Proposez le bon cadre de travail

Il est important que votre enfant trouve un **environnement de travail propice au calme et à l'attention**, sans poste de télévision allumé à proximité. Installez-le dans un endroit (**privilégier un bureau**) où il bénéficiera de **suffisamment d'espace** pour étaler ses cahiers. Pour mémoriser ses leçons, votre enfant doit être le plus attentif possible, sans source de distraction.

Laissez-lui de l'autonomie

Rassurez-le sur ses capacités

Votre rôle en tant que parent est d'accompagner votre enfant dans ses apprentissages. Veillez à ne pas vous substituer à lui et à adapter votre présence et vos interventions en fonction de son âge et de sa personnalité.

Les leçons et les exercices à la maison peuvent générer des conflits. Difficile de ne pas perdre son sang-froid, et pourtant **il faut rester calme**.



Évitez de l'exposer à une pression qui pourrait lui apparaître excessive et contactez l'enseignant en cas de question.

Restez positif

Les leçons et les exercices à la maison visent à consolider et à approfondir les acquis travaillés auparavant en classe, et se conforment strictement au programme. Devant votre enfant, **adoptez une attitude positive, ne remettez pas en question les demandes de l'enseignant** et préférez communiquer avec l'enseignant si besoin.

Nous vous remercions pour votre confiance, votre implication et votre soutien : ils sont indispensables pour la réussite et la sécurisation des élèves en cette période.

NB : le climat lié au contexte sanitaire est anxiogène pour les enfants. Veillez à les rassurer tout en leur rappelant que suivre les gestes barrière les protégera ainsi que ceux qu'ils aiment.

Bien à vous,

Madame Dominique TRABOULSI

Le Proviseur
Dominique TRABOULSI

Proviseur du Lycée Français du Caire